

DIPLÔME DE COMPTABILITÉ ET DE GESTION

UE 9 - COMPTABILITÉ

Corrigé à titre indicatif

SESSION 2025

Date de première édition : 26 mai 2025

Date de dernière mise à jour : 26 mai 2025

Ce corrigé est réalisé par :

- S. MALET : Professeur de DSCG à l'ENC Bessières ;
- F. MOUADDIB : Professeur de DCG et DSCG à l'INES EXPERTISE.

Avertissement : Ce corrigé est réalisé à titre indicatif, il est susceptible de faire l'objet d'une mise à jour. Si vous constatez une erreur ou une incohérence, écrivez-nous depuis le formulaire de contact du site (zeroencompta.com).

Dossier 1 - Opérations courantes (9 points)

Mission 1 : analyse et comptabilisation des opérations courantes du mois de novembre

1.1 Définir la réduction accordée dans l'opération du 29 novembre et citer les autres réductions qui peuvent figurer sur une facture.

Le rabais correspond à une diminution du prix suite à une anomalie ou défaillance du produit.

On peut citer d'autres réductions comme la remise, ristourne ou l'escompte de règlement.

1.2 Évaluer et comptabiliser les opérations du mois de novembre figurant sur le document.

Brut HT :5 000
-Escompte 2% :-100
 Net financier :4 900
+ Port :150
 Net HT =5 050
TVA =1 010
 TTC =6 060

Compte	Libellé	Débit	Crédit
607	Achats de marchandises	5 000	
6241	Transport sur achats	150	
44566	État, TVA déductible sur ABS	1 010	
765	Escompte obtenu		100
401	Fournisseurs		6 060
	<i>02/11/2024, Facture n° A35468</i>		
401	Fournisseurs	6 060	
512	Banque		6 060
	<i>02/11/2024, Paiement facture n° A35468</i>		

Brut HT : 1 000
 TVA = 1 000 * 20% =200
+Consignation :120
 TTC =1 320

Compte	Libellé	Débit	Crédit
411	Client	1 320	
707	Ventes de marchandises		1 000
44571	TVA collectée		200
4196	Client – Dettes sur emballages		120
	<i>08/11/2024, Facture n° A35468</i>		

Brut HT :16 000
 TVA collectée :- 3 200
TVA déductible :3 200
 TTC =16 000

Compte	Libellé	Débit	Crédit
6072	Achats de marchandises UE	16 000	
445662	TVA déductible ABS – UE	3 200	
4452	TVA due intracommunautaire		3 200
4012	Fournisseurs KONN – UE		16 000
	<i>12/11/2024, Facture A42387 Allemagne</i>		

Brut HT :16 000
 TVA collectée :- 3 200
TVA déductible :3 200
 TTC =16 000

Compte	Libellé	Débit	Crédit
512	Banque	3 600	
4458	TVA à régulariser	600	
4191	Client – Avances et acomptes reçus		3 600
44571	TVA collectée		600
	<i>18/11/2024, Acompte reçu AVC32694</i>		

Brut HT :3 000
 -Remise 10 % :-300
 Net commercial :2 700
TVA :540
 TTC :3 240

Compte	Libellé	Débit	Crédit
411	Client	3 240	
706	Prestation de services		2 700
44572	TVA collectée en attente		540
	<i>20/11/2024, Facture n°VS24046</i>		

Compte	Libellé	Débit	Crédit
512	Banque	134	
627	Commissions sur frais bancaires	5	
44566	TVA déductible sur ABS	1	
764	Revenus des VMP		140
	<i>22/11/2024, AVC32695</i>		

Brut HT =100

TVA = (120/6)20

TTC =120

Compte	Libellé	Débit	Crédit
4196	Client – Dettes sur emballages	120	
7088	Produits des activités annexes		100
44571	TVA collectée		20
	<i>25/11/2024, Facture n°VM240454</i>		

Montant payé = 10 000/20 = 500

Compte	Libellé	Débit	Crédit
401	Fournisseur	450	
656	Perte de change	50	
512	Banque		500
	<i>28/11/2024, AVD74256</i>		

Compte	Libellé	Débit	Crédit
401	Fournisseur	240	
609	RRR accordés		200
44566	TVA déductible sur ABS		40
	<i>29/11/2024, AV202456</i>		

Compte	Libellé	Débit	Crédit
512	Banque	3 240	
411	Client		3 240
	<i>30/11/2024, AVC32696</i>		
44572	TVA collectée à régulariser	540	
44571	TVA collectée		540
	<i>30/11/2024, AVC32696</i>		

Mission 2 : Déclaration de TVA

1.3 Expliciter la nature du montant renseigné ligne 22. Préciser dans quelle situation il est possible de rencontrer un montant dans cette rubrique.

La ligne 22 de la déclaration de TVA correspond au report du crédit de TVA provenant de la période précédente. Dans le document, ce report s'élève à 1 000 €, correspondant à une situation créditrice constatée au mois de septembre 2024.

Une situation créditrice se produit lorsque le montant de la TVA déductible (incluant le cas échéant un crédit de TVA antérieur) est supérieur à celui de la TVA collectée au cours de la période.

1.4 Comptabiliser la déclaration du mois d'octobre 2024.

Compte	Libellé	Débit	Crédit
44571	État, TVA collectée	10 000	
4452	État, TVA due intracommunautaire	4 000	
44566	État, TVA déductible sur ABS État,		11 500
44567	Crédit de TVA à reporter		1 000
44551	État, TVA à décaisser		1 500
	<i>31/10/24, Déclaration de TVA d'octobre 2024</i>		

1.5 Décrire l'impact de cette écriture sur le bilan de la SARL HOME MUSIC.

Les comptes de TVA déductible sur ABS (44566) et de crédit de TVA (44567) sont des comptes d'actif, représentant une créance envers l'État. Ils sont respectivement diminués de 11 500 € et 1 000 €.

À l'inverse, les comptes de TVA collectée (44571) et de TVA due intracommunautaire, qui sont des comptes de passif représentant une dette envers l'État, sont diminués de 10 000 € et 4 000 €.

Après ces écritures, il en ressort une TVA à décaisser, enregistrée au passif, calculée comme suit : $10\,000\text{ € (TVA collectée)} + 4\,000\text{ € (TVA due intracommunautaire)} - 11\,500\text{ € (TVA déductible sur ABS)} - 1\,000\text{ € (crédit de TVA)} = 1\,500\text{ €}$.

1.6 Justifier l'absence d'impact de cette écriture sur le résultat de la SARL HOME MUSIC.

La déclaration de TVA concerne exclusivement des comptes d'actif et de passif, qui traduisent respectivement des créances et des dettes envers l'État. À l'issue de cette déclaration, le solde résultant des montants de TVA collectée, de TVA déductible et du crédit de TVA est transféré dans un compte de passif représentant la dette nette de TVA.

Aucun compte de charge ni de produit n'est mouvementé dans cette opération, ainsi le résultat de l'entreprise n'est pas affecté.

Dossier 2 - Opérations d'investissement et de financement

Mission 1 : Production d'une cabine acoustique

2.1 Justifier l'inscription de la cabine acoustique à l'actif en vous appuyant sur la définition du PCG d'un actif.

Un actif est un élément identifiable du patrimoine ayant une valeur économique positive pour l'entité, c'est-à-dire un élément générant une ressource que l'entité contrôle du fait d'évènements passés et dont elle attend des avantages économiques futurs.

Élément identifiable :	La cabine acoustique est un bien physique clairement identifiable, construit spécifiquement pour HOME MUSIC dans son magasin de Niort.
Contrôle par l'entité	Elle a été fabriquée sous la supervision de l'entreprise par ses salariés, et est utilisée exclusivement dans ses locaux. HOME MUSIC exerce donc un contrôle total sur son usage.
Avantages économiques futurs attendus	Elle permet d'attirer de nouveaux clients en améliorant leur expérience d'essai des instruments. Elle améliore l'environnement sonore du magasin, rendant l'expérience client plus agréable et propice à l'achat.

2.2 Qualifier et évaluer la valeur d'entrée de la cabine acoustique dans le patrimoine HOME MUSIC.

La cabine acoustique est une production immobilisée, car elle est produite par l'entreprise elle-même. Une fois activé, le bien sera classé en immobilisations corporelles et classé dans le compte 2181 Installation générales, agencements, aménagements divers.

Matériaux 2 000
 Coût direct de personnel4 000
Charges indirectes de production700
 Coût de production 20246 700

Attention, les charges non rattachables à la production sont exclues du coût de production ;

2.3 Comptabiliser l'entrée de cette installation technique dans le patrimoine de HOME MUSIC

Compte	Libellé	Débit	Crédit
2181	Installation générale	6 700	
722	Production immobilisée <i>31/12/N, Activation de la cabine acoustique ;</i>		6 700

Accepter enregistrement au 15/12/N.

Mission 2 : Acquisition d'un camion financé par crédit-bail

2.4 Citer deux avantages et un inconvénient du financement par crédit-bail

	Avantages	Inconvénients
Financement par crédit-bail	<ul style="list-style-type: none"> - Fournit un financement avec la mise à disposition du bien dès son utilisation - Permet d'utiliser un bien coûteux sans altérer son niveau d'endettement - Contrat qui peut prévoir la fourniture de prestations connexes (maintenance du bien, assurances etc) 	<ul style="list-style-type: none"> - Coût en général supérieur au financement par emprunt bancaire - Souvent limité à des biens standards

2.5 Comptabiliser la dernière redevance et la levée de l'option relatives au camion livraison

Compte	Libellé	Débit	Crédit
6122	Redevances de crédit-bail	1 000	
44566	État, TVA déductible sur ABS	200	
512	Banque		1 200
	<i>01/12/2024, Redevance de CB</i>		

Compte	Libellé	Débit	Crédit
2182	Matériel de transport	6 000	
44562	TVA déductible sur immobilisation	1 200	
275	Dépôt et cautionnements		4 000
512	Banque		3 200
	<i>01/12/2024, la date de levée de l'option</i>		

Dossier 3 - Opérations d'inventaire

Mission 1 : opération d'inventaire concernant

l'enceinte professionnelle

3.1 Citer et expliquer un principe comptable justifiant la constatation d'un amortissement.

Principe du coût historique : selon le principe comptable énoncé dans le Code de commerce (art. 12), à l'entrée dans le patrimoine, les biens acquis à titre onéreux doivent être enregistrés à leur coût d'acquisition et les biens produits à leur coût de production.

Justification : l'amortissement comptable doit être comptabilisé dans un compte différent, car la valeur brute d'une immobilisation ne peut en principe être modifiée.

Principe de prudence : la comptabilité est établie sur la base d'appréciations prudentes, pour éviter le risque de transfert, sur des périodes à venir, d'incertitudes présentes susceptibles de grever le patrimoine et le résultat de l'entité.

Justification : l'amortissement est une charge probable et calculée traduisant la perte de valeur d'un actif en fonction de son utilisation.

3.2 Établir le plan d'amortissement de l'enceinte pour les 2 premières années d'utilisation (annexe A à compléter et à rendre avec la copie).

Année	Base amortissable	Annuité	Cumul amortissement	VNC
2023	4 000 <i>4 800 - 800</i>	400 <i>4 000 * 1 000/10 000</i>	400	4 400
2024	4 000	800 <i>2 000/10 000</i>	1 200	3 600

Il n'y a pas de prorata temporis en 2023, car le nombre d'UO correspond au taux d'amortissement applicable.

3.3 Comptabiliser la dotation aux amortissements de cette installation technique pour l'année 2024.

Compte	Libellé	Débit	Crédit
6811	Dotations aux amortissements	800	
28151	Amortissement installations techniques <i>31/12/24, amortissement sonore</i>		800

3.4 Présenter l'extrait du bilan de clôture au 31 décembre relatif à l'enceinte (annexe B à compléter et à rendre avec la copie).

	Valeur Brute	Amort/dép	Net
2151	4 800	1 200	3 600

Mission 2 : opérations d'inventaire relatives aux titres

3.5 Définir la balance comptable et expliquer son utilité.

La balance comptable est un document comptable recensant les mouvements et les soldes des comptes, du bilan et du compte de résultat pour une période donnée.

Une balance permet d'apprécier la situation patrimoniale et l'activité d'une l'entreprise (notamment à travers la gestion de la trésorerie), de contrôler la comptabilité (garantit la régularité et l'exactitude des écritures comptables en respectant le principe de la partie double) et l'exactitude du bilan et du compte de résultat (fiabilité des états financiers, essentiels pour les parties prenantes externes).

3.6 Évaluer et comptabiliser toutes les écritures nécessaires à l'inventaire 2024 concernant le portefeuille de titres de HOME MUSIC. Justifier les calculs et l'absence éventuelle d'écriture.

Test de dépréciation

L'entité doit apprécier à chaque clôture des comptes, s'il existe un indice montrant qu'un actif a pu perdre de sa valeur. Lorsqu'il existe un indice de perte de valeur, un test de dépréciation est effectué : la valeur nette comptable de l'actif est comparée à sa valeur actuelle.

En revanche si la valeur actuelle des titres est supérieure ou égale à leur valeur nette comptable, aucune écriture n'est nécessaire (principe de prudence).

Pour les fonds commerciaux dont la durée d'utilisation est non limitée, ce test de dépréciation est réalisé au moins une fois par exercice, qu'il existe ou non un indice de perte de valeur.

Pour les valeurs mobilières de placement, l'évaluation se fait à la valeur de marché au 31 décembre (cours de clôture). Si cette valeur est inférieure à la valeur nette comptable, une dépréciation est comptabilisée.

Les titres immobilisés sont évalués à la valeur d'utilité, qui reflète l'intérêt économique que ces titres représentent pour HOME MUSIC.

S'il n'est pas possible de déterminer la valeur actuelle de l'actif pris isolément, il convient de déterminer la valeur actuelle du groupe d'actifs auquel il appartient.

TIAP SICAV

Valeur actuelle = 7 000

Valeur comptable = 7 500

VA < VNC

Dépréciation existante = 400

⇒ Dépréciation nécessaire = 7 500 – 7 000 = 500

Ajustement : Dotation complémentaire de 100 euros.

Compte	Libellé	Débit	Crédit
6816	Dotations aux dépréciations	100	
2973	Dépréciations des TIAP Omega <i>31/12/24, ajustement de la dépréciation</i>		100

Actions Beta PRT

Valeur actuelle = 5 200

Valeur comptable = 5 000

VA > VNC

Aucun dépréciation n'est à constater.

Mission 3 : autres opérations d'inventaire relatives aux clients et aux fournisseurs

3.7 Évaluer et comptabiliser toutes les écritures nécessaires à l'inventaire 2024 concernant les opérations relatives au client et aux deux fournisseurs.

Opération 1 : difficultés du client DELTA3.

Compte	Libellé	Débit	Crédit
416	Client douteux	4 800	
411	Client		4 800
	<i>31/12/2024, reclassement</i>		

Dépréciation = $4\ 800 - 4800/6 = 4\ 000$

Dépréciation nécessaire = $4\ 000 * 40\% = 1\ 600$

Compte	Libellé	Débit	Crédit
68174	Dotations aux dépréciations clients	1 600	
491	Dépréciations client		1 600
	<i>31/12/24, ajustement de la dépréciation</i>		

Opération 2 : réception d'un lot de guitare électrique

Compte	Libellé	Débit	Crédit
607	Achats de marchandises	6 000	
44586	TVA à régulariser	1 200	
4081	Fournisseurs - FNP		7 200
	<i>31/12/24, FNP</i>		

Opération 3 : dette en devise relative au fournisseur USSOUND

Perte latente = $40\ 650 - 40\ 280 = 370$

Compte	Libellé	Débit	Crédit
476	Écart de conversion actif	370	
401	Fournisseur		370
	<i>31/12/24, écart de conversion</i>		
6815	Dotations aux provisions	370	
1515	Provisions pour risques et charges		370
	<i>31/12/24, provision pour perte de change</i>		

apprenez efficacement

FICHES



Des fiches **pour réviser**
efficacement

🎯 Conforme au programme 🛠️ Économisez du temps